

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : TRANSPORT D'ANIMAUX À L'INTÉRIEUR DE L'UQAM	NUMÉRO : A-22
DESTINATAIRES : Personnel du service des animaleries et usagers	VERSION 1 : 19.08.2016 VERSION 2 : 14.12.2016
ÉMISE PAR : Angèle Sansoucy, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	CIPA :
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	DATE : 15.09.2016
BUT : Décrire la démarche à suivre pour effectuer le transport des animaux à partir de l'animalerie vers les laboratoires de l'UQAM	

MATÉRIEL :

- Chariot à rebords
- Toile(s) de tissu
- Solution de Virkon 1%

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Se référer aux FTSS disponibles sur les postes de travail de l'animalerie pour connaître les risques reliés à la manipulation du Virkon 1%®.

PROCÉDURES :

1. Prendre un chariot du côté propre de la laverie (SB-M420)
2. Déposer les cages des animaux à transporter sur le chariot en prenant soin d'inverser les bouteilles d'eau au préalable. Les cages à transporter ne devraient pas être empilées les unes par-dessus les autres pour éviter qu'elles ne tombent pendant le transport. Au besoin faire plus d'un voyage.
3. Se diriger vers la porte de sortie du SB-M490.
4. Une fois dans le SAS, vaporiser les roues du chariot à l'aide de la solution Virkon 1%.
5. Recouvrir les cages sur le chariot avec une toile de tissu de façon à les recouvrir complètement et glisser l'excédent du tissu de la toile sous les cages afin qu'elle soit maintenue en place pendant le transport. Au besoin prendre plus d'une toile.
6. Sortir de l'animalerie avec le chariot. Pour accéder aux étages supérieurs le monte-charge devra être utilisé.
7. Enlever la toile de tissu recouvrant les cages une fois rendu dans le laboratoire.
8. Déposer les cages sur une surface plane de travail.

9. Remettre les bouteilles d'eau dans leur position d'origine.
10. Une fois les manipulations terminées, remettre les cages et le matériel appartenant à l'animalerie sur le chariot.
11. Disposer des carcasses des animaux tel que décrit dans la P.N.F. **T-9. DISPOSITION DES CARCASSES ET AUTRES DÉCHETS BIOMÉDICAUX.**
12. Recouvrir le matériel avec la toile de la même façon qu'au point 5.
13. Rapporter les cages et le matériel à l'animalerie.
14. Entrer avec le chariot par la porte du SB-M490.
15. Vaporiser avec la solution de Virkon 1% les roues du chariot une fois dans le SAS.
16. Enlever la toile de tissu recouvrant le matériel.
17. Déposer le chariot avec le matériel du côté sale de la laverie du SB-M455.